

AVIS D'APPEL D'OFFRES
OUVERT SUR OFFRES DE PRIX N°52/2018/MEF/AC/INF

Le 28 août 2018 à 09h30min, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales (DAAG) du Ministère de l'Economie et des Finances, Rabat-Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres des prix pour l'acquisition, l'installation et la mise en œuvre de l'extension de la plateforme informatique de virtualisation existante du Ministère de l'Economie et des Finances à Rabat.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au **service des Achats de la Direction des Affaires Administratives et Générales - Ministère de l'Economie et des Finances** - Rabat - Chellah. **Bureau n°221, 2ème étage Entrée «D»**, Il peut être téléchargé à partir du portail marocain des marchés publics (www.marchespublics.gov.ma) et du site Internet du Ministère de l'Economie et des Finances (www.finances.gov.ma "Appel d'Offres").

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à **15 000,00 DH (quinze mille dirhams)**.

L'estimation des coûts des prestations est fixée à huit cent quatre mille dirhams toutes taxes comprises (804 000,00 DHS TTC).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 du 20/03/2013 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- soit déposer, contre récépissé, leurs plis dans le bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah ;
- soit les envoyer par courrier recommandé, avec accusé de réception, au bureau d'ordre précité ;
- soit les remettre au Président de la commission d'appel d'offres au début de séance et avant l'ouverture des plis ;
- soit déposer, leurs plis, par voie électronique via le portail marocain des marchés publics.

Les prospectus exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés auprès bureau d'ordre de la DAAG du Ministère de l'Economie et des Finances, quartier administratif Rabat-Chellah Entrée «D» au plus tard le **27 août 2018** à 15 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation.